

Contact

CAL/Luxembourg ASBL
Rue de l'ancienne Gare 2
6800 Libramont
courrier@cal-luxembourg.be
www.calluxembourg.be

061/22 50 60

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Service gratuit

Partout en province de Luxembourg

Don au CAL/Luxembourg
BE28 7326 0478 2220

Des cérémonies laïques
pour marquer les étapes
importantes de la vie !

PARRAINAGE
FÊTE LAÏQUE DE LA JEUNESSE
MARIAGE
FUNÉRAILLES



CENTRE D'ACTION LAÏQUE
DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG

*La laïcité n'est pas
une opinion, c'est la
liberté d'en avoir une.*

Le Centre d'Action Laïque de la province de Luxembourg est une association dont l'objectif est la défense, la promotion et la structuration de la laïcité sur l'ensemble de la province luxembourgeoise.

La laïcité est le **principe humaniste** qui fonde le régime des libertés et des droits humains sur l'impartialité du pouvoir civil démocratique dégagé de toute ingérence religieuse.

Il oblige l'État de droit à assurer l'**égalité**, la **solidarité** et l'**émancipation** des citoyens par la diffusion des savoirs et l'exercice du **libre examen**.

Libres, ensemble

Être laïque, c'est militer pour la dignité de chaque individu, en combattant les pratiques discriminatoires, les exclusions et les injustices.

Pour le Centre d'Action Laïque, cela se traduit par des initiatives en faveur de l'égalité au sens le plus large, d'une solidarité, d'une démocratie et d'une citoyenneté renforcées.

Les cérémonies laïques au fil de la vie...

Depuis toujours, les moments importants de la vie sont célébrés : la naissance, le passage de l'enfance à l'adolescence, le mariage et la mort.

La laïcité propose une série de cérémonies pour **donner du sens** à ces étapes fondamentales de la vie. Elles sont dénuées de toute référence dogmatique et sont non-confessionnelles.

Une cérémonie personnalisée

En collaboration avec le représentant laïque, vous construisez une **cérémonie unique**, correspondant à vos attentes, vos désirs et reflétant vos valeurs. Vous disposez d'une **grande liberté de choix** dans la construction de la cérémonie.

Le parrainage



La fête laïque de la jeunesse



Le mariage



Les funérailles



Le parrainage laïque

Le parrainage laïque permet de **fêter l'arrivée d'un enfant** avec ses proches. Il officialise le choix du parrain et de la marraine qui s'engagent à soutenir l'enfant en toutes circonstances et à respecter sa liberté individuelle dans ses choix futurs. Le parrainage laïque est la promesse de **guider l'enfant** et de l'aider à devenir un **adulte conscient, libre et heureux**.

La cérémonie de parrainage est accessible à tout enfant, quel que soit son âge. Elle est préparée en plusieurs rencontres avec les parents, le parrain et la marraine à domicile ou au CAL/Luxembourg. La cérémonie se déroule à une date et un lieu choisis par les parents.

La prise de contact

Le représentant laïque rencontre les parents et précise avec eux leur demande par rapport à la cérémonie ainsi que leurs motivations.

La construction de la cérémonie

Les parents, le parrain et la marraine construisent la cérémonie (choix des textes, des musiques, des lectures,...) avec le représentant laïque. Ils réfléchissent ensemble aux **valeurs** qu'ils souhaitent transmettre à leur enfant et au rôle du parrain et de la marraine dans son parcours.

Choix du lieu, du contenu, du déroulement, des interventions des proches,... les parents ont une **grande liberté** pour créer une **cérémonie unique et originale**.

La cérémonie

Le représentant laïque est présent le jour du parrainage et fait office de **maître de cérémonie** si la famille le souhaite.



La fête laïque de la jeunesse

La fête laïque permet aux enfants de marquer un moment important dans leur vie : leur **passage à l'adolescence**. Elle consiste en un spectacle préparé par et pour les enfants qu'ils présentent sur scène devant leur famille.

La fête laïque est accessible à tous les enfants âgés de 11 à 13 ans. Elle est préparée en plusieurs rencontres entre les enfants et le représentant laïque. La cérémonie se déroule au printemps dans une salle de spectacle.

La prise de contact

Après leur inscription, le représentant laïque organise une première rencontre avec l'ensemble des enfants. Ils brisent la glace et font connaissance autour de plusieurs animations.

La construction de la cérémonie

Les enfants construisent la cérémonie lors de plusieurs rencontres préparatoires. Ils partagent des **moments de réflexion**, de **solidarité** et de **bonne humeur** pour créer un spectacle **qui leur ressemble**. Saynètes, créations artistiques, chants,... autant de possibilités pour illustrer sur scène les valeurs qui les ont fait grandir et qui vont faire d'eux les citoyens de demain.

La cérémonie

La cérémonie réunit les enfants, leur famille et leurs amis. Après le chant final, ils reçoivent un diplôme et des souvenirs de cette **expérience de vie unique** !



Le mariage laïque

Union libre, mariage, cohabitation légale, renouvellement de vœux... Il y a plusieurs occasions pour organiser une cérémonie laïque. Cela donne l'opportunité aux conjoints de **célébrer et d'officialiser leur engagement** de façon solennelle, devant leurs familles et leurs amis.

La cérémonie est accessible à **tout couple**, hétérosexuel ou homosexuel. Elle vient après l'acte civil de mariage ou de cohabitation légale. Elle est préparée en plusieurs rencontres à domicile ou au CAL/Luxembourg. La cérémonie se déroule à une date et un lieu choisis par le couple.

La prise de contact

Au moins six mois avant la date de la cérémonie, le représentant laïque rencontre le couple et précise avec lui sa demande et ses motivations. Les futurs conjoints réfléchissent à la notion de l'engagement et à l'orientation qu'ils souhaitent donner à leur vie commune.

La construction de la cérémonie

Le couple construit la cérémonie (choix des textes, des musiques, des lectures,...) avec le représentant laïque. Lieu, contenu, déroulement, interventions des témoins, des enfants, des proches,... tout est possible pour concevoir une **cérémonie originale, solennelle et à l'image du couple**.

La cérémonie

Le représentant laïque est présent et fait office de **maître de cérémonie** si le couple le souhaite.

Les funérailles laïques ou non-confessionnelles

Face à la perte d'un proche, une **cérémonie personnalisée** permet de rendre un dernier hommage et de prendre le temps de dire "au revoir". La cérémonie est accessible à tous ceux qui souhaitent une cérémonie de funérailles non-confessionnelle. Elle laisse **beaucoup de libertés** à la famille car rien n'est obligatoire, tout est axé sur le souvenir et l'hommage au défunt.

Le représentant laïque apporte une **aide morale et pratique** dans ces moments difficiles. Il aide la famille à préparer une cérémonie qui sera le reflet de la personnalité du défunt et de ses proches. La cérémonie peut avoir lieu au **crématorium**, au **cimetière**, au **funérarium** ou dans une **salle de réception**. Elle peut aussi se dérouler sans la présence du corps du défunt.

La prise de contact

Le représentant laïque se rend aux côtés de la famille pour lui apporter **soutien et écoute**. Ce moment d'échange lui permet de discuter du deuil, de mieux connaître la personnalité du défunt et les souhaits de la famille.

La construction de la cérémonie

Le représentant laïque rencontre la famille **à l'endroit qui lui convient le mieux** et autant de fois qu'il est nécessaire. Il aide la famille à construire un **hommage unique, digne et personnel**. Musiques, textes, photos, objets ou symboles, diaporama, interventions de la famille et des amis, moment de recueillement... Tout est possible pour créer une **cérémonie chaleureuse**.

La cérémonie

La cérémonie permet à chacun d'exprimer ses émotions et de se remémorer les événements marquants de la vie du défunt.

Le représentant laïque est présent et fait office de **maître de cérémonie** si la famille le souhaite. Il peut lire l'intervention de quelqu'un si l'émotion est trop forte.

Le suivi

Après la cérémonie, le représentant laïque prend contact avec la famille pour recueillir ses impressions. Si le besoin se ressent, il **reste disponible pour la soutenir dans son deuil.**

Permanence funéraires :

061/32 54 10

Du lundi au samedi de 9h à 20h

